

## AUDIENCE MINISTÉRIELLE DU 20 JANVIER 2023

Le 20 janvier 2023, le ministre des Comptes Publics, Gabriel Attal, a reçu une délégation syndicale des fédérations CFDT et CFTC Finances.

C'était l'occasion pour notre ministre, accompagné de la nouvelle Secrétaire Général de Bercy, Anne Blondy-Touret, de faire le point sur les problématiques ministérielles qui seront traitées lors de la mandature qui s'ouvre. En effet cette rencontre avait lieu suite aux résultats des dernières élections professionnelles, au terme desquelles l'alliance fédérale CFDT-CFTC Finances, obtenant trois sièges en CSA ministériel, marquait une nette progression d'audience et devenait la troisième organisation syndicale de Bercy.

Nos fédérations ont pu faire remarquer au ministre que cette nouvelle donne syndicale marquait une évolution dans les attentes des personnels de Bercy. Le syndicalisme réformiste de proposition progresse dans notre ministère, au détriment des syndicats d'opposition pure. L'administration doit tenir compte de cette évolution et être plus attentive à la parole portée par les syndicats ouverts à la négociation et au dialogue.

### ÉVOLUTIONS ATTENDUES À BERCY

Les fédérations CFDT et CFTC Finances ont indiqué au ministre que Bercy manque de vision à long terme en matière de GPEEC et qu'il est grand temps d'ouvrir une vraie réflexion sur les horizons que Bercy veut proposer à ses personnels. Actuellement le cap politique n'est pas clair, les agents sont en permanence dans la crainte de la prochaine réforme, dans l'attente de la prochaine restructuration. A la DGFIP le contrat d'objectifs et de moyens ne prend pas. A la Douane, les transferts et suppressions de mission se suivent, la perte récente de l'article 60 est anxiogène, et l'ancrage à Bercy est questionné. A la DGCCRF, l'interministérialité et la tutelle des préfets ont entraîné une perte de repères et d'identité. Toute cette instabilité engendre une baisse du sens du travail et de la motivation des agents.

Le ministre a rappelé les grands chantiers sur lesquels il est prêt à travailler dans les prochains mois : l'accord PSC, le handicap, l'égalité professionnelle, les promotions et déroulements de carrière. Sur ce sujet, la CFTC Finances a demandé si le ministre était prêt à reconnaître la spécificité des personnels de Bercy, comme par le passé, avec des plans de qualification dignes de ce nom, ou bien si la convergence interministérielle allait continuer à nous tirer vers le bas. La CFTC Finances a rappelé que les LDG et la notion de « mérite » avaient fait beaucoup de mal en supprimant les promotions liées à l'ancienneté. Il convient de redonner des perspectives d'évolution professionnelle motivantes aux personnels de toutes générations. La reconnaissance des acquis de l'expérience reste une notion très balbutiante encore peu exploitée par les gestionnaires RH.

Un autre grand sujet à traiter est celui de l'indemnitaire, la dernière revalorisation générale en la matière remontant en 2010. Dans un contexte d'inflation galopante, où l'indiciaire semble bloqué au niveau Fonction Publique, le ministère a la main sur le levier interne des indemnités pour maintenir le niveau des salaires des agents à un niveau décent.

## RETRAITES

L'audience de ce jour tombant, par un hasard calendaire, le lendemain du grand mouvement de mobilisation contre la réforme des retraites, avec un taux de grévistes à Bercy supérieur à 30 %, le ministre a également souhaité connaître notre approche du problème et quelles mesures seraient, selon nous, de nature à améliorer l'acceptabilité de la réforme. La mesure proposée de retraite progressive (avatar de l'ancienne CPA) sera-t-elle bien perçue par les personnels ? Pour nos fédérations ce n'est qu'un embryon de mesure d'accompagnement, insuffisant. La CFTC Finances a indiqué qu'après que le gouvernement a passé des années à détricoter l'emploi des seniors, à dévaloriser l'âge et à supprimer les perspectives d'évolution liées à l'ancienneté et à l'expérience, il ne fallait pas être étonné du rejet massif de l'élévation de l'âge de départ en retraite, par des agents qui attendent maintenant celle-ci comme une délivrance. Cette question du mal-être des agents en fin de carrière n'a pas été réfléchi suffisamment en amont.

Le nouveau dispositif est particulièrement inéquitable pour les agents ayant commencé à travailler à 20 ans et qui ne pourront pas partir avant l'âge de 64 ans. Des améliorations sont ici plus que nécessaires.

De plus, nos fédérations ont indiqué qu'il était injuste que le poids d'une problématique purement comptable et budgétaire repose sur les épaules des agents sacrifiés qui passeront deux ans de plus au travail pour financer le manque. Il existe d'autres solutions de fiscalité équitable qui n'ont volontairement pas ou peu été explorées par le gouvernement. La réforme sous sa forme actuellement proposée n'est pas une réforme des retraites mais une réforme financière, qui vise à faire peser sur les épaules des seuls travailleurs la charge de renflouer des caisses. D'autres moyens et d'autres sources de financement existent.

**Le ministre a semblé attentif à nos positions, que les fédérations CFDT et CFTC Finances ne manqueront pas de rappeler en tant que de besoin lors des prochains rendez-vous.**

### PRESSE CFTC : CONTACT

Mail : [federation.cftcfinances@gmail.com](mailto:federation.cftcfinances@gmail.com)